

DÉLIBÉRATION



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 18 mars 2021	Délibération n° 2021/04 – p1/2
Objet : Approbation du compte administratif 2020	
Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires	

Nombre de membres :

En exercice : 34
Présents : 23
Votants : 26
Procurations : 3

L'an deux mille vingt et un,

Le dix-huit mars à dix-neuf heures,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué le 11 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, en visio-conférence, sur l'outil TEAMS, en raison de la crise sanitaire et des distanciations nécessaires à la tenue des réunions, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, représentant de GPSEA et Président du Syndicat.

Sont présents :

Mme Evelyne BAUMONT, MM. Jacques DRIESCH, Pierre-Alexandre BAUX, Joël PESSAQUE, Mme Frédérique HACHMI, MM. Grégoire VERNY (arrivé au point 2), Hamza MOKHTARI, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Ambroise TOIN (arrivé au point 2), Stéphane CHAULIEU, Mme Dominique HUMEZ, MM. Alain BOUKRIS, Kévin TELLIER, Stéphane TOURNANT, Laurent CHARMOIS, Lucas TRIPIER, Marc COHEN, Pierre FERRERO, Cédric DAMIEN, Mme Dominique DUROSELLE, MM. Jean-Daniel AMSLER, Alain CATINAUD, Mathieu PIERRON.

Sont représentés :

Mme Marie CURIE, pouvoir donné à Mme Evelyne BAUMONT
Christophe IPPOLITO, pouvoir donné à M. Alain CATINAUD
Stéphane RABANY, pouvoir donné à M. Mathieu PIERRON

Sont absents excusés :

MM. Clément TENDIL, Philippe FISCHER, Alain TAMEGNON HAMOUZE, Nassim BOUKARAOUN.

Sont absents :

MM. Sylvain AUBERT, Eric FAIVRE, Philippe GOYHENECHÉ.

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Réuni sous la présidence de Jean-Daniel AMSLER afin de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Hamza MOKHTARI, Président du Syndicat, ne prenant pas part au vote,

Vu le budget de l'exercice 2020 et le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Principal municipal pour l'exercice 2020,

Vu la note de présentation du Compte Administratif ci-après annexée,

Accusé de réception en préfecture
094-259401099-20210318-DEL-2021-04-DE
Date de télétransmission : 24/03/2021
Date de réception préfecture : 24/03/2021





Séance du 18 mars 2021	Délibération n° 2021/04 – p2/2
Objet : Approbation du compte administratif 2020	
Nomenclature de télétransmission : 7.1. Décisions budgétaires	

Après en avoir délibéré,

Article 1 : donne acte à Monsieur le Président de la présentation faite du Compte Administratif 2020 du Syndicat qui se résume ainsi :

A. Résultat de fonctionnement	864.567,43 €
B. Solde d'exécution de la section d'investissement	1.266.630,87 €
C. Excédent de clôture (A+B)	2.131.198,30 €
D. Solde des reports d'investissement	-507.818,49 €
E. Solde des reports de fonctionnement	0,00 €
F. Excédent net de clôture (C + D + E)	1.623.379,81 €
G. Résultat d'investissement net (B + D)	758.812,38 €
H. Résultat de fonctionnement net (A + E)	864.567,43 €

Article 2 : constate, pour cette comptabilité, l'identité de valeur avec les indications des comptes du Receveur municipal.

Article 3 : arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 4 : adopte le compte administratif 2020 du Syndicat.

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 18 mars 2021

Le Président
Hamza MOKHTARI